







Commune de Mars

La fibre arrive...

Vous souhaitez un raccordement gratuit au réseau Très Haut Débit **THD42** pour votre domicile ? (Internet, Télévision, Téléphone)

Mais

-Vous ne possédez pas de connexion internet ou une connexion avec un débit suffisant,

-Vous ne possédez pas de matériel informatique (Ordinateur, Tablette ...),

-Vous ne maîtrisez pas encore votre ordinateur,

Votre **collectivité** et le **SIEL-Territoire d'Energie**vous proposent **un service d'accompagnement gratuit**dans vos démarches de demande de raccordement

PERMANENCE ASSISTANCE:

MARDI 10 MARS 2020 de 10 H à 12 H à La Mairie de MARS

Renseignements auprès de votre Mairie : 04 77 60 51 87

Les permanences du Chargé d'Assistance aux Usagers sont uniquement réservées aux usagers sans connexion ou sans pratique d'internet.



